

Avis

L'Office fédéral des assurances sociales publie:

Lois cantonales sur les allocations familiales

Recueil du 1^{er} avril 1987

Cette collection est contenue dans un classeur à feuilles mobiles, pourvu d'un registre alphabétique. Elle donne un aperçu des régimes cantonaux d'allocations familiales avec indication des montants de prestations, ainsi que le texte intégral des prescriptions cantonales sur les allocations familiales.

Les révisions des dispositions légales sont l'objet de suppléments annuels qui sont livrés automatiquement à toutes les personnes en possession de cet ouvrage.

Bilingue allemand/français, n° de commande 318.801 df

Prix de l'édition complète: 94 fr. 85 (incl. TVA)

Les suppléments 1 à 12 sont inclus dans l'édition de base.

Suppléments parus ensuite:

	N° de commande
– Supplément 13, état 1. 4. 95, 16 fr. 40	318.801.13 df
– Supplément 14, état 1. 4. 96, 9 fr. 30	318.801.14 df
– Supplément 15, état 1. 7. 97, 18 fr. 35	318.801.15 df

Les commandes doivent être passées par écrit à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.



Bundesamt für Polizeiwesen / Office fédéral de la police
Section internationale Rechtshilfe / Section de l'entraide judiciaire internationale

PRAKTISCHER FUEHRER

zur internationalen Rechtshilfe
in Zivil- und Strafsachen

GUIDE PRATIQUE

de l'entraide judiciaire internationale
en matière civile et pénale

5. Auflage 1998 / 5^e édition 1998

Nouveau: 5^e édition 1998

La partie générale donne des renseignements de principe, contient des modèles de demandes de notification et de commissions rogatoires, tous les formulaires nécessaires ainsi que des listes des autorités fédérales et cantonales compétentes en matière d'entraide judiciaire.

Dans la 2^e partie, vous trouvez pour chaque pays les langues d'usage, le cas échéant les légalisations demandées, les voies de transmission, les bases légales et si nécessaire les adresses des autorités judiciaires étrangères.

Edition complète 1998 (f/d combinés):	Fr. 59.50
5 ^e complément 1998 (f/d combinés):	Fr. 30.50
Condensé italien de la 1 ^{re} partie (<u>uniquement utilisable avec l'édition complète</u>)	Fr. 5.--

Veillez passer vos commandes par écrit à l'Office fédéral de la police,
Section de l'entraide judiciaire internationale, 3003 Berne.

Avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1998
Année	
Anno	
Band	5
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.12.1998
Date	
Data	
Seite	4969-4970
Page	
Pagina	
Ref. No	10 109 663

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.